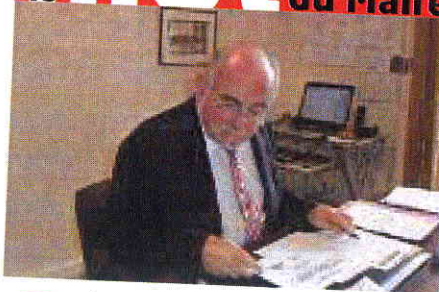


## le mot du Maire



## Développement Durable...

Ces deux mots reviennent régulièrement dans de nombreux propos, écrits ou discours. Chacun peut mettre sous leur vocable bien des concepts ; je vous en propose quelques uns parmi bien d'autres :

■ Économies d'énergie, d'eau, de carburant : de nombreux gestes quotidiens peuvent participer à ces économies... ne pas laisser couler les robinets, éteindre les lumières et les veilleuses inutiles, quand le chauffage fonctionne fermer les fenêtres ou éviter les courants d'air, réduire sa vitesse et conduire plus « cool » et vous pouvez sûrement étoffer cette liste... et pourquoi pas chercher en famille ?

■ Limitation des pesticides et autres produits phyto-pharmaceutiques : au premier chef comment changeons-nous nos habitudes pour l'entretien de notre jardin ? À ce sujet, un arrêté préfectoral va nous obliger à modifier notre fonctionnement puisque l'emploi de ces produits sera interdit à proximité de tous les fossés, caniveaux, bouches d'eau

pluviale. Il faudra nous habituer à voir un peu plus de « mauvaises herbes » sur nos trottoirs ou alors revenir aux règles anciennes où chacun est responsable de sa « portion de trottoir » et ainsi prendre et utiliser sa binette... Mais encore quelle attention portons-nous aux produits issus de l'agriculture raisonnée, voire biologique ?

■ Tri des déchets : nous avons une bonne avance dans notre Communauté de communes, mais nous pouvons sans doute encore faire mieux en choisissant des produits avec des emballages restreints, en compostant le maximum de nos déchets...

■ Constructions nouvelles ou rénovations : HQE<sup>(1)</sup>, label BBC<sup>(2)</sup>, RT 2010<sup>(3)</sup>, ... autant de notions qui sont synonymes d'économies d'énergie et financières à terme...

Mais je pense que le développement durable c'est aussi donner une priorité à tout ce qui participe à la vie citoyenne :

■ Favoriser les commerces locaux : faire l'effort de prendre sur place le pain, les produits pharmaceutiques, utiliser les services locaux, c'est participer au maintien des commerces qui rendent service à ceux qui ne peuvent se déplacer.

■ participer à l'animation du pédibus : il faut de toute façon accompagner nos enfants à l'école, le pédibus est convivial, économique (il évite de prendre sa voiture), et quelques centaines de mètres de marche avant l'école ne peuvent être que bénéfiques.

■ Respecter les arrêtés qu'ils soient municipaux ou préfectoraux : bruit, brûlage des déchets verts, restriction d'eau en période de sécheresse, etc. que chacun se tienne au courant et la vie locale n'en sera que plus agréable.

Dans une autre approche, je me permets de faire un appel à tous mais surtout aux membres des professions médicales qui résident sur la commune : l'installation d'un autre praticien et de paramédicaux serait un plus pour notre commune ; peut-être pouvez-vous nous aider en « vantant » les atouts de Saint-Pavace auprès de vos connaissances et au sein de votre réseau professionnel. La municipalité est ouverte à toute proposition.

Le Développement durable c'est avant tout une succession de petits gestes quotidiens... nous ne serons jamais parfaits... mais avec de la bonne volonté nous participerons au mieux vivre pour tous, pour aujourd'hui mais surtout pour demain.

Philippe Poumailloux  
Maire



(1) HQE : Haute Qualité Environnementale  
(2) Label BBC : Bâtiment Basse Consommation soit moins de 50 kWh/m<sup>2</sup> de SHON ; kWh/m<sup>2</sup> : unité de consommation d'énergie primaire  
(3) RT : Réglementation Thermique... applicable pour les années 2010, 2012, 2020...

## le conseil Municipal Enfants



## Nos 6 nouveaux membres

Aurore BENOIST ■ Lina SEKKAT ■  
Margot PILETTE ■ Valentin HUET ■  
Mattéo MARIOT ■ Baptiste DELAITE ■

■ Le bac à sable du square Anne de la Tour a été supprimé et transformé en jeu de marelle. L'entreprise LALOS carrelage de Saint Pavace a exécuté les travaux.



■ Le chalet de la section tennis a été inauguré en juin. Il permet à cette section de bénéficier de locaux de proximité plus adaptés et conviviaux.



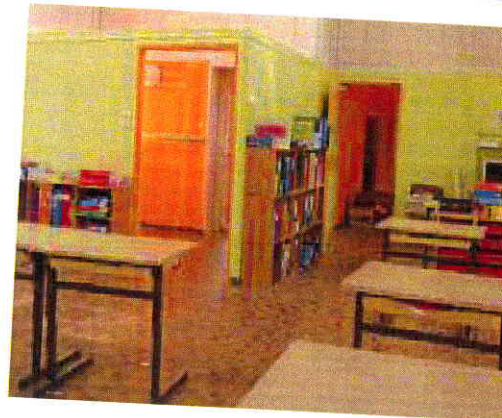
■ Le parquet de la salle Touraine a été refait suite aux dégradations dues aux intempéries du 6 juin et celui de la salle des loisirs poncé et remis en état par l'entreprise GONSARD de Saint-Pavace.



## ■ GROUPE SCOLAIRE

Pendant les vacances des travaux au groupe scolaire ont apportés des améliorations dans différents secteurs pour un coût de 53 000 €.

- Devant le restaurant scolaire, installation d'une plate-forme extérieure entourée d'une palissade réalisée en chanvre pour enfermer les conteneurs poubelles.
- 2<sup>ème</sup> tranche de la réfection de la toiture de l'école maternelle par l'entreprise MEZANGER de Saint Pavace.
- Rénovation d'une classe de l'école primaire : peinture des murs, dalles du plafond changées. Au fil des ans, toutes les classes de l'école auront été remises à neuf.
- Remplacement des gravillons sous le grand jeu de l'école primaire par un sol souple.



■ La commune a embauché cet été Clément, un jeune étudiant palvinéen, en contrat saisonnier. Le décapage, le ponçage et la peinture des ponts de la promenade, la clôture du square de la mairie lui ont été confiés ainsi que l'entretien d'espaces verts.



## urbanisme

### ■ Lotissement privé de la ROMERIE

- 9 parcelles sont vendues ;
- 8 permis sont accordés ou en cours d'instruction.

### ■ Lotissement communal du Domaine du Lauzai

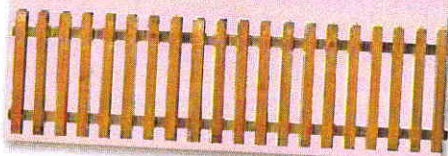
- 2 parcelles Sarthe Habitat et 30 lots individuels sont vendus.
- Une quinzaine de permis accordés ou en cours d'instruction.
- Il reste 13 lots à vendre.



## Rappel

Tout changement d'affectation d'une pièce ou partie d'habitation doit faire l'objet d'une déclaration d'urbanisme. Par ex : transformation d'un garage en chambre ou salon, réalisation de pièces en combles...

Sur toute la commune, les clôtures sont soumises à déclaration préalable, qu'elles soient nouvelles ou en remplacement de l'existant.



# la voirie

## Effacement des réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux dans la rue de la Rivière et la rue des Caillères ont fait disparaître les poteaux et les fils. Les nouveaux mâts d'éclairage public et la réfection des trottoirs ont apporté une esthétique nouvelle au centre bourg. Devant les écoles, un spot éclaire le passage protégé pour une meilleure sécurité des piétons.



## Travaux d'entretien de la voirie

L'entretien classique des voies par point à temps sera exécuté par l'entreprise STAR ainsi que la reprise d'un caniveau de la rue de la Charmille.

Dans une seconde phase, les accotements dégradés par les intempéries de l'hiver dernier, rue de la rivière, rue des Caillères, route du calvaire seront remis en état par l'entreprise LOCHARD BEAUCE. Une extension du réseau d'assainissement rue des Caillères est également programmée.

## Désherbage

Attention, un arrêté préfectoral va bientôt interdire l'usage de tous les produits phytopharmaceutiques à proximité des fossés, des points d'eau, caniveaux, bouches d'eaux pluviales... Amendes et peine d'emprisonnement seront prévues en cas de non respect.

Dès maintenant, prenez de bonnes habitudes de désherbage sans produit. La commune s'interroge sur le non désherbage des trottoirs...

Dès la sortie de l'arrêté, il sera affiché et mis en ligne sur le site internet de la commune.

Pour le maintien des accotements et des talus, il est fortement déconseillé de désherber et de les mettre à nu.

## le conseil Municipal Enfants

### En 2011, le CME fêtera ses 10 ans.

- L'année 2010 a été riche en initiatives :
- Un parterre représentant le logo de la commune a été planté avec l'aide des employés communaux face à la salle des loisirs.



- Une visite de la caserne des pompiers avec un accueil chaleureux du commandant DESCHAMPS et la découverte de tous les véhicules utilisés leur ont permis de mieux comprendre le rôle des sapeurs pompiers.



- Un spectacle de marionnettes : le génie de la grande poubelle a été proposé au public pour sensibiliser grands et petits à l'intérêt du tri sélectif, en partenariat avec la Communauté de communes.



Travaux sur les bâtiments et les espaces verts, inscrits au budget 2010.

## Écoles :

- 2<sup>ème</sup> tranche de la toiture de l'école maternelle ..... 22 000 €
- Aménagement à la place de la classe Scan d'un espace vert ..... 5 600 €
- Remplacement des cailloux sous l'aire de jeux en primaire par un sol souple (en caoutchouc recyclé) ..... 7 590 €



- Démoussage de la toiture de l'école primaire ..... 1 100 €
- Réfection des peintures et du plafond de la dernière classe ..... 10 000 €
- Cantine : aménagement d'un cache containers à l'extérieur ..... 1 600 €

## Stade :

- Pose de pare-ballons sur le petit terrain d'entraînement ..... 4 550 €
- Achat de 2 abris joueurs conformes à la F.F.F. .... 2 400 €



## Tennis :

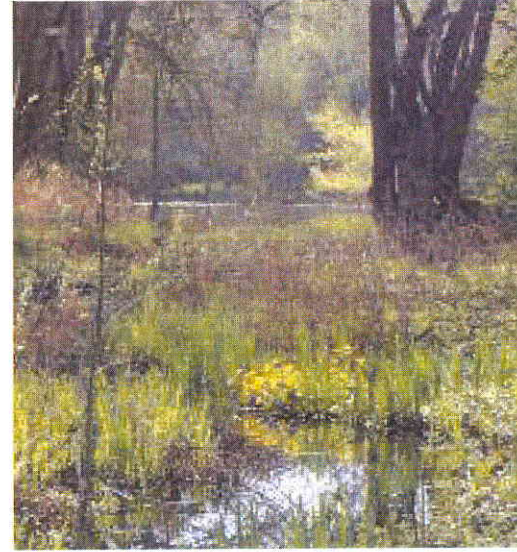
- Pose d'un contre grillage rigide autour des terrains ..... 12 000 €



## Promenade du Domé :

- Création d'un labyrinthe fleuri ..... 1 500 €
- Aménagement d'une mare découverte pour ..... 26 200 €.

Ce projet d'éducation à l'environnement permettra de créer un lieu d'apprentissage et de découverte avec une fonction écologique (milieu de vie, d'abri, de reproduction) qui agrémentera nos chemins piétonniers par son attrait esthétique. Le public pourra observer les animaux, les plantes aquatiques et lire les panneaux d'information qui jalonnent cet espace. ▶



# la voirie

## Enfouissement des réseaux :

Rue de la rivière et rue des Caillères, les lignes aériennes électriques et téléphoniques sont maintenant enterrées. De nouveaux mâts d'éclairage public seront installés.

Nous avons profité des travaux de l'Allée Cavalière pour enterrer la ligne électrique moyenne tension qui passait au-dessus de certaines parcelles du lotissement du Lauzai.



## Chemin des Ruches :

Merci aux propriétaires qui, suite à notre demande, ont enduit les murets réalisés en agglomérés et donnant directement sur le chemin des Ruches.

## Chemin des Aillandes :

La RD 47, route départementale menant à Neuville sur Sarthe, est de plus en plus fréquentée. Il a été décompté de l'ordre de 5000 véhicules par jour. De plus, sur cette voie, les véhicules roulent très vite. Ces éléments et la configuration des lieux rendent difficile l'entrée et la sortie du secteur des Aillandes qui regroupe une dizaine de foyers. Compte tenu de ces constatations, lors de notre dernière révision du PLU en 2008, il a été décidé de créer une voie reliant le secteur des Aillandes à la VC 6 (secteur de la Croix Mouton) et de modifier, à terme, le sens de la circulation. La commune souhaite que **seule l'entrée** dans le secteur des Aillandes soit possible à partir de la RD 47 et que cette départementale ne puisse être « coupée » en sortant.



Une voie communale nouvelle sera donc aménagée pour supprimer

la sortie sur la RD 47 et ainsi sécuriser la circulation des habitants résidant dans ce secteur.

## Allée cavalière :

Comme annoncé dans les précédents bulletins municipaux, l'Allée Cavalière rachetée par la commune le 6 octobre 2009 sera paysagée avec l'aide financière de la Communauté de communes. Des



deux côtés de l'allée des arbres d'essences locales seront replantés.

Cet aménagement entrera dans le cadre de la réhabilitation du patrimoine. En effet sur le cadastre datant de 1845, cette allée existait déjà : elle reliait les Caillères aux Sablons. ▶



# Urbanisme et développement durable

## Lotissement du Domaine du Lauzai

Bien que les travaux aient été gênés et retardés par les intempéries, ils devraient être terminés fin mai/début juin.

La construction des habitations générant beaucoup de trafic d'engins et de camions, les voiries définitives ne seront programmées qu'ultérieurement.

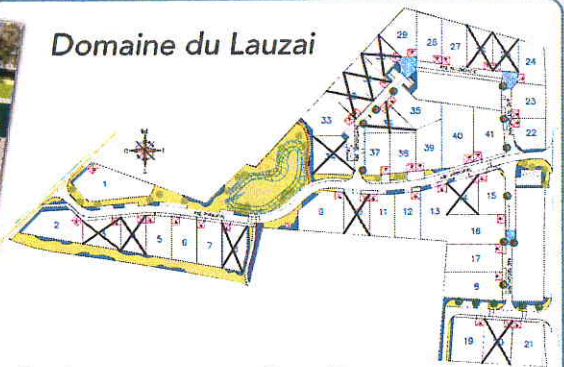
La commercialisation avance lentement mais sûrement, d'autant plus que l'activité générale

du marché immobilier est maintenant en reprise.

**Encore 28 parcelles libres de constructeurs à vendre. Renseignements à la mairie.**



## Domaine du Lauzai



Emplacements encore disponibles

# les écoles

## Une classe numérique à l'école

Pendant les vacances de Pâques, 2 tableaux numériques, 10 ordinateurs portables, 1 imprimante et des logiciels ont été installés à l'école dans la salle informatique et dans la classe de CM2.



Dans le cadre du programme « école numérique rurale », l'État nous versera une subvention de 9 000 € pour cet équipement de 20 000 €.

## Restaurant scolaire

Pour agrémenter les repas équilibrés servis au restaurant scolaire, des repas à thème sont proposés aux enfants.

En février, mars et avril : menu chinois, menu américain, menu de Pâques puis à venir : menu africain et menu créole.

Les enfants fréquentant la garderie réalisent des décorations sur le thème du repas qui sont exposées dans le restaurant.



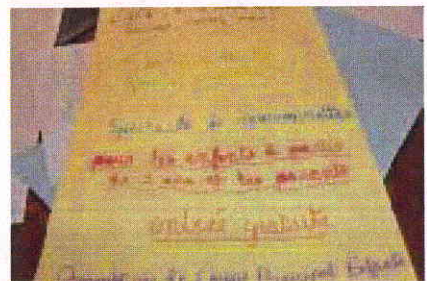
# le conseil Municipal Enfants

Visite de la caserne des pompiers : mercredi 19 mai.

Spectacle de marionnettes sur le tri des déchets « Le génie de la grande poubelle » : mercredi 26 mai à 17 h – salle des loisirs de Saint Pavace, organisé par la Communauté de communes des Rives de Sarthe.

Implantation du logo fleuri de Saint-Pavace devant la salle des loisirs.

Fête du Village - participation des jeunes en organisant un jeu : Piñata.



# cdc Rives de Sarthe

Des nouveautés ont été proposées pour cette 14<sup>ème</sup> édition des 36H de Fun, organisée par le Communauté de communes des Rives de Sarthe : boxe française, course d'orientation, zoo de La Flèche, visite de l'hippodrome du Mans...

Avec ce programme diversifié et de qualité, la moyenne quotidienne se situait autour de 45 inscrits.



## ■ Défibrillateurs

3 défibrillateurs sont maintenant **accessibles à tous dans la commune** : à l'entrée extérieure de la salle de loisirs, sous la galerie de l'école primaire et auprès de la mairie sur le mur de la longère. Deux ont été financés par la Communauté de communes, le troisième par la commune.



Respectez le, il peut vous sauver la vie !

## ■ Vacances de Pâques sportives

• Le club de tennis a profité d'un temps clément pour rattraper les cours non dispensés cet hiver à cause de la météo. La vingtaine de jeunes était répartie en quatre groupes, animés par Alain Bour assistant moniteur.



• Le club de foot a organisé un stage pour les jeunes joueurs, encadrés par les éducateurs bénévoles. Un match enfants/adultes a clôturé ces 3 jours.



## ■ Dates à retenir

**Dimanche 13 juin** : Bric à brac organisé par le Comité des Fêtes de 8h à 19h.

**Samedi 26 juin** : Fête du village, à partir de 14h sur les Promenades (page de gauche).



## ■ Attention au bruit !

L'arrêté municipal n°041/2004 limite

le bruit : à partir de 22h, il doit être veillé à ce qu'aucun bruit, quel que soit sa provenance, ne puisse gêner le voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



## ■ Opération Tranquillité



Peur de partir en vacances ou de vous absenter de votre domicile ?

La Gendarmerie vous propose l'**OPÉRATION TRANQUILLITÉ**.

Remplissez le formulaire sur le site de la préfecture : <http://www.sarthe.gouv.fr> ou sur le site de la commune : <http://www.saint-pavace.fr>

## ALERTEZ LES SECOURS

SAMU : 15

Pompiers : 18

et n'utilisez le défibrillateur que si la personne est en arrêt cardio-respiratoire.



## ■ Formation sécurité

Remise en mémoire de la formation aux gestes de 1<sup>ers</sup> secours : 7 assistantes maternelles sur 23, 4 heures de formation axées sur les gestes à appliquer aux bébés et jeunes enfants ainsi que l'utilisation du défibrillateur.

## ■ Cérémonie du 8 mai

Monsieur Maurice Charron a reçu des mains de M. Poumailloux, Maire, le diplôme d'Honneur des Combattants de l'Armée française, en reconnaissance des services accomplis pendant la seconde guerre mondiale de 1939-1945.



*l'équipe A monte en DRH*

**Bravo aux Jaunes et Noirs pour cette brillante saison**



## ■ Concours des maisons illuminées

1 <sup>er</sup>	M. Mme FIGUEIREDO	13, rue de la Rivière
2 <sup>ème</sup>	M. Mme HERISSON	9, square de la Grange
3 <sup>ème</sup>	M. Mme TREHARD	24, rue de la Charmille
4 <sup>ème</sup>	M. Mme CATOLICO	La Pointe de Riolas
5 <sup>ème</sup>	M. Mme CHEREAU	La Belvaudière
6 <sup>ème</sup>	M. Mme LEFEVRE	1, rue de la Ruchée
7 <sup>ème</sup>	M. Mme JAUFFRION	Rue de Provence
8 <sup>ème</sup>	M. Mme BOUTTIER	55, rue de la Rivière
9 <sup>ème</sup>	M. Mme BEUCHE	2, le Champ de la Grange
10 <sup>ème</sup>	M. Mme ENGLER	10, rue des Saules
11 <sup>ème</sup>	M. Mme GRIVEAU	3, rue de la Ruchée
12 <sup>ème</sup>	M. Mme CORMIER	13, rue des Saules

